

George Weston Limitée – Avis de dividendes

TORONTO, le 26 février 2025/CNW/ – George Weston Limitée (TSX : WN) Le conseil d'administration a annoncé qu'il avait déclaré un dividende trimestriel de 0,3625 \$ par action pour les actions privilégiées de série I de George Weston Limitée, qui sera versé le 15 mars 2025 aux actionnaires inscrits le 28 février 2025

À propos de George Weston Limitée

George Weston Limitée est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités dans ses deux secteurs d'exploitation devant être déclarés : Les Compagnies Loblaw Limitée et la Fiducie de placements immobiliers Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de santé et de beauté, des vêtements, de la marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers et de téléphonie mobile. Propriétés de Choix possède, gère et développe des portefeuilles de propriétés de commerces et d'immeubles résidentiels de grande qualité partout au Canada.

Pour de plus amples renseignements : M. Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au bureau de direction de la société, ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.